

	<h2 style="color: red;">Document général</h2>	Date de création: 8/05/2017 Date de mise à jour: 30/03/2022 Versie 19 Status Goedgekeurd - Approuvé
Référence : AD.KS.01	Déclaration de la politique d'entreprises Clarebout	Raison modification: Ajout précision Food Fraude dans la partie qualité + chgt date signature direction

DES EMPLOYÉS SATISFAITS, DES CLIENTS SATISFAITS ET DES CONSOMMATEURS SATISFAITS SONT LA CLÉ DE NOTRE SUCCÈS INTERNATIONAL.

CLAREBOUT EST SYNONYME D'ARTISANAT BELGE, DES POMMES DE TERRE AUX FRITES SURGELÉES ET AUX FLOCONS DE POMMES DE TERRE.

Clarebout est une entreprise flexible, innovante et axée sur le client. De l'achat de pommes de terre et de matières premières jusqu'à nos frites surgelées et nos flocons de pommes de terre, nous garantissons la qualité et l'artisanat.

Les pratiques commerciales durables sont au cœur de nos décisions. Cela signifie que nous tenons compte des personnes et de la société, de l'économie locale et de l'environnement. Nous visons donc des relations à long terme avec toutes les parties prenantes, y compris les employés.

L'amélioration continue et la réalisation de plans ambitieux est dans les gènes de l'entreprise. C'est pourquoi nous nous efforçons d'obtenir les meilleurs résultats dans les domaines de la qualité, de la sécurité des produits, de la sécurité au travail et de l'environnement. Nous visons des employés satisfaits, des clients satisfaits et des consommateurs satisfaits. Après tout, ils sont la clé de notre succès.

QUALITE ET SECURITE ALIMENTAIRE

Chez Clarebout Potatoes accordons une importance primordiale à la qualité et la sécurité alimentaire de nos produits et de nos services, ceci dans le but de satisfaire nos clients.

Nous nous engageons à diffuser la politique qualité décrite ci-dessous avec le soutien du service qualité dans toute l'organisation et à prendre les mesures nécessaires pour sa mise en œuvre.

Chaque employé en tenant compte de ses responsabilités et de ses compétences, doit constamment apporter une contribution active afin d'optimiser et garantir la qualité et la sécurité alimentaire de nos produits.

1- Lutter contre les risques pour la sécurité alimentaire

Nous avons réalisé une analyse de risque pour chaque étape de notre processus de manière à mettre en évidence les points critiques et les points d'attention qui doivent être suivis. Cette analyse de risque est revue régulièrement et mise à jour au fur et mesure des modifications faites sur nos sites de production. Nous travaillons dans le but d'améliorer en continu notre système d'autocontrôle.

2- Développer un système de management de la qualité

Nous fournissons les procédures et instruction de travail nécessaire pour assurer une bonne gestion du système qualité. Celles-ci nous aident à gérer les risques et à répondre aux exigences et attentes énumérées ci-dessous. Le fonctionnement du système qualité est décrit dans le manuel qualité.

	<h2>Document général</h2>	Date de création: 8/05/2017 Date de mise à jour: 30/03/2022 Versie 19 Status Goedgekeurd - Approuvé
Référence : AD.KS.01	Déclaration de la politique d'entreprises Clarebout	Raison modification: Ajout précision Food Fraude dans la partie qualité + chgt date signature direction

3- Se conformer aux exigences légales, aux autres obligations et à nos promesses aux parties prenantes

Nous nous engageons à respecter et à continuer de nous conformer aux exigences légales européennes, aux exigences du système d'autocontrôle et des standards IFS/BRC, *ainsi que les normes FCA pour les flux secondaires pour alimentation animale*. Les audits périodiques (interne et externes) que nous avons mis en place nous aident à améliorer et à faire évoluer notre système. Les changements de législation/ standards applicables sont suivis par le service qualité, qui les communique afin que ce soit mis en application.

4- Promouvoir une culture d'entreprise axée sur la sécurité alimentaire et la qualité

Nous communiquons sur la politique qualité et nous nous engageons à créer une culture d'entreprise sur le thème de la sécurité alimentaire. Nous communiquons en interne sur les exigences qualité, les contrôles et les procédures. Tous les collaborateurs sont impliqués dans l'optimisation du système qualité, le but étant de les motiver à s'engager à atteindre les objectifs fixés, afin que ceux-ci puissent être atteints de manière acceptable et que les résultats obtenus restent visibles sur le long terme.

5- Amélioration du système qualité

Nous rendons la politique concrète en définissant des objectifs spécifiques, mesurables, acceptables, et limités dans le temps. Ceux-ci sont inclus dans la revue de direction annuelle. Des objectifs sont fixés pour chaque département mais également pour chaque thème important : réclamation client, analyse produit... Une évaluation est faite 4 fois par an afin de vérifier le statut de chaque objectif.

6- Prévenir les non conformités

Cette politique est rédigée en se basant sur le fait que toute forme de non-conformité doit être évitée.

En plus de mettre l'accent sur la sécurité alimentaire, nous fournissons également les mesures techniques et organisationnelles nécessaires pour limiter les non-conformités au niveau de nos produits et de garantir à nos clients un produit de qualité conformes à leur exigence. En cas de non-conformité qui a un impact sur la sécurité alimentaire ou légalité du produit (Fraude alimentaire), une recherche approfondie est réalisée pour en déterminer l'origine. Des mesures correctives et préventives sont mises en place.

7- Formation et information

Nous souhaitons accompagner les collaborateurs dans l'accomplissement de leurs tâches en leur fournissant les formations et les information nécessaires qui ont un lien avec la qualité, la sécurité alimentaire ou la légalité du produit (éviter toute fraude alimentaire)

Chaque année, ils reçoivent une formation concernant les règles d'hygiène et la sécurité alimentaire. Ils sont formés également sur le Food Defense et le risque de fraude alimentaire.

	<h2>Document général</h2>	Date de création: 8/05/2017 Date de mise à jour: 30/03/2022 Versie 19 Status Goedgekeurd - Approuvé
Référence : AD.KS.01	Déclaration de la politique d'entreprises Clarebout	Raison modification: Ajout précision Food Fraude dans la partie qualité + chgt date signature direction

SECURITE ET SANTE

Clarebout place le bien-être des personnes sur ses sites au premier plan dans toutes ses activités. Par respect pour ses employés, l'entreprise s'engage pour leur sécurité, leur santé physique et mentale. Une attention particulière est également portée à l'ergonomie, à l'hygiène du travail et à l'environnement de travail.

Nous nous engageons à communiquer la politique de bien-être décrite ici, avec le soutien des services de prévention, dans toute l'organisation et à prendre les mesures nécessaires à sa mise en œuvre. Les employés et / ou leurs représentants participent et sont consultés dans l'élaboration de la politique de bien-être et sur les questions qui les concernent pour sa mise en œuvre.

1- S'attaquer systématiquement aux risques et exploiter les opportunités

Nous travaillons sur la prévention. Pour cela, nous réalisons des analyses de risques. Celles-ci nous aident à prendre les mesures nécessaires et à prévenir les situations à risque.

Les analyses de risques sont revues régulièrement et sont systématiquement mises à jour au fur et à mesure des modifications techniques, organisationnelles ou autres.

Les opportunités d'accroître la sécurité et d'améliorer le bien-être des employés sont également identifiées et saisies.

2- Développer et maintenir un système de gestion adapté

Nous fournissons les accords et procédures nécessaires pour garantir le bon fonctionnement et la sécurité de notre organisation.

Celles-ci nous aident à gérer les risques et à répondre aux exigences et attentes énumérées ci-dessous. Le fonctionnement du système de gestion est décrit dans le manuel de sécurité.

3- Satisfaire aux exigences légales, aux autres obligations et à nos promesses envers les parties prenantes

Nous nous engageons à respecter et à continuer de nous conformer aux exigences légales et aux exigences de la norme ISO 45001.

Les audits périodiques (internes et externes) que nous avons mis en place nous aident à réaliser cette ambition.

Nous considérons également que de bonnes relations avec nos employés et leurs représentants sont cruciales.

4- Promouvoir une culture d'entreprise axée sur la santé et la sécurité

Nous communiquons sur la politique de sécurité et de santé et nous nous engageons à créer une culture de sécurité.

Le non-respect des règles de sécurité n'est pas acceptable. La ligne hiérarchique devrait servir d'exemple à cet égard.

Cette culture sécurité vise à impliquer les collaborateurs dans l'optimisation des conditions de travail et à les motiver à s'engager à atteindre les objectifs fixés, afin que ceux-ci puissent être atteints de manière acceptable et que les résultats obtenus restent visibles sur le long terme.

5- Améliorer en permanence le fonctionnement de l'organisation

Nous rendons la politique concrète en déterminant des objectifs spécifiques, mesurables, acceptables, réalistes et assortis de délais.

Celles-ci sont incluses dans le plan d'action annuel et dans le plan global de prévention.

	<h2>Document général</h2>	Date de création: 8/05/2017 Date de mise à jour: 30/03/2022 Versie 19 Status Goedgekeurd - Approuvé
Référence : AD.KS.01	Déclaration de la politique d'entreprises Clarebout	Raison modification: Ajout précision Food Fraude dans la partie qualité + chgt date signature direction

- Un certain nombre de ces objectifs concernent la réduction du taux de fréquence et du taux de gravité des accidents du travail.
- De plus, nous déterminons qui est responsable de la mise en œuvre d'une partie spécifique de la politique de sécurité et de santé.
- Nous mettons également à disposition le temps et les ressources nécessaires pour mettre en œuvre ou faire appliquer la politique de sécurité.

Par exemple, nous travaillons à l'amélioration continue de la santé et de la sécurité dans notre organisation.

6- Prévenir les dommages

Cette politique est rédigée sur la base de la conviction que toute forme de dommage résultant d'une insécurité doit être évitée.

En plus de mettre l'accent sur la prévention des risques, nous fournissons également les mesures techniques et organisationnelles nécessaires pour limiter les dommages aux personnes, aux infrastructures et à l'environnement s'ils menacent de se produire.

Par exemple, nous maintenons un système hautement développé pour la détection et la lutte contre les incendies.

7- Former et informer les collaborateurs

Nous souhaitons accompagner les collaborateurs dans l'accomplissement de leurs tâches en leur fournissant la formation et les informations nécessaires.

Ce n'est qu'ainsi qu'ils peuvent contribuer à la réalisation des objectifs organisationnels en matière de sécurité et de santé.

Nous considérons que cela est crucial pour le fonctionnement de notre organisation et pour la sécurité sur le lieu de travail.

ENTREPRENDRE DE FACON DURABLE

Nous nous efforçons de protéger et de minimiser l'impact environnemental dans la conduite de toutes nos activités commerciales. Lors de la prise de décisions politiques, la préservation et la promotion du cadre de vie sont donc prises en compte et les effets sur l'eau, le bruit, l'air, etc. sont pris en compte. Une gestion rigoureuse de la consommation d'énergie en est un élément important. Nous nous engageons à promouvoir une politique environnementale dans toute l'entreprise et à prendre les mesures nécessaires pour la mettre en œuvre.

1- Lutter systématiquement contre les risques environnementaux.

Les actions que nous entreprenons pour réaliser cette politique environnementale reposent sur une analyse des aspects environnementaux. Ces analyses sont revues régulièrement et sont systématiquement mises à jour au fur et à mesure des modifications techniques, organisationnelles ou autres. Les opportunités de limiter les risques pour l'environnement et la consommation d'énergie sont également identifiées et saisies. L'efficacité énergétique est incluse dans la procédure d'achat.

2- Développer un système de management environnemental

Nous fournissons les accords et procédures nécessaires pour assurer une bonne gestion des risques pour l'environnement. Cela nous aide à gérer les risques et à répondre aux exigences et attentes énumérées

	<h2>Document général</h2>	Date de création: 8/05/2017 Date de mise à jour: 30/03/2022 Versie 19 Status Goedgekeurd - Approuvé
Référence : AD.KS.01	Déclaration de la politique d'entreprises Clarebout	Raison modification: Ajout précision Food Fraude dans la partie qualité + chgt date signature direction

ci-dessous. La gestion environnementale tient particulièrement compte de la consommation d'énergie. Nous restons attentifs aux opportunités permettant de réduire notre impact environnemental. Ces accords et procédures concernent tous les niveaux de l'organisation et toutes les activités ayant un impact potentiel sur l'environnement. Le fonctionnement du système de gestion est décrit dans le manuel de l'environnement.

3- Se conformer aux exigences légales, aux autres obligations et à nos promesses aux parties prenantes

Nous avons une politique environnementale et énergétique conforme à toutes les lois et réglementations applicables.

Un système de gestion de l'énergie a été développé conformément à l'appendice 9 de l'Accord sur la politique énergétique. De plus, nous souhaitons répondre aux exigences de la norme EN ISO 14001.

Nous recherchons une communication transparente vis-à-vis du personnel, du gouvernement et de l'environnement sur la mise en œuvre de notre politique environnementale.

4- Stimuler un comportement respectueux de l'environnement

Les collaborateurs sont activement impliqués dans la politique environnementale et énergétique.

Nous voulons une culture organisationnelle qui vise à impliquer les employés dans l'optimisation des mesures de protection de l'environnement et les motiver à s'engager à atteindre les objectifs fixés afin qu'ils puissent être atteints de manière acceptable et que les résultats obtenus restent visibles sur le long terme.

5- Amélioration continue de l'environnement

Avec notre système de gestion environnementale, nous visons une gestion efficace de l'environnement et de l'énergie et une amélioration continue. Nous rendons la politique concrète en déterminant des objectifs spécifiques, mesurables, acceptables, réalistes et assortis de délais. Ceux-ci sont inclus dans un plan d'action annuel pour l'environnement. La direction est périodiquement informée de la mesure dans laquelle les objectifs ont été atteints. Concernant la consommation d'énergie, nous avons les ambitions suivantes :

- Les flux d'énergie (significatifs) ont été cartographiés et sont en cours de mise à jour.
- Les chiffres de consommation d'énergie sont mesurés, enregistrés et vérifiés. Les causes de tout écart d'efficacité énergétique sont étudiées.
- Les objectifs énergétiques formulés sont mis à jour et communiqués tous les six mois.
- Des mesures de réduction d'énergie ont été formulées, planifiées et sont en cours de mise en œuvre.
- Le résultat de ces mesures de réduction d'énergie est évalué périodiquement.

Clarebout a choisi d'investir autant que possible dans le passage nécessaire d'un modèle économique classique à un modèle circulaire dans lequel les matières premières sont fréquemment réutilisées. L'une des applications est la récupération du phosphate des eaux usées pour fabriquer du struvite et la valorisation des flux secondaires.

6- Prévention des dommages environnementaux et de la pollution

Cette politique est rédigée à partir de la conviction que toute forme de dommage et de pollution doit être évitée.

En plus de mettre fortement l'accent sur la prévention des risques environnementaux, nous fournissons également les mesures techniques et organisationnelles nécessaires pour limiter les dommages à l'environnement et aux alentours si cela menace de se produire. Nous organisons efficacement les

	<h2 style="color: red;">Document général</h2>	Date de création: 8/05/2017 Date de mise à jour: 30/03/2022 Versie 19 Status Goedgekeurd - Approuvé
Référence : AD.KS.01	Déclaration de la politique d'entreprises Clarebout	Raison modification: Ajout précision Food Fraude dans la partie qualité + chgt date signature direction

transports afin de réduire au minimum les émissions et les nuisances. Des nouvelles routes ont été construites pour réduire l'impact sur le centre-ville. Nous investissons également dans des camions plus silencieux.

Notre ambition est une agriculture et une production durable, avec le plus petit impact possible sur la biodiversité. Le but étant de réduire l'empreinte du champ de pommes de terre jusqu'à l'assiette du client.

7- Formation et information

Les employés sont informés de ce qu'ils peuvent faire pour minimiser l'impact de l'entreprise sur l'environnement.

Par exemple, l'accent est mis sur le tri des déchets et l'utilisation correcte du système d'égouts.

Notre ambition est d'informer les collaborateurs des résultats environnementaux qui leur tiennent à cœur.

ETHIQUE DES AFFAIRES

1- Corruption et pots de vin

Toutes les relations d'affaires doivent être fondées uniquement sur des critères objectifs.

Toutes les transactions effectuées doivent satisfaire la politique commerciale interne mais également la législation européenne en matières de transactions commerciales.

Toutes les personnes en contact avec les principales parties prenantes sont informées et formées afin qu'elles puissent travailler et prendre les décisions dans le strict respect de notre politique éthique des affaires.

Le service juridique de Clarebout est là pour apporter une aide ou répondre aux questions en cas de doute.

2- Développement d'un système de gestion éthique

Clarebout vise à mettre en place un environnement de travail qui soutient la productivité, la dignité et la confiance en soi, ainsi que la poursuite d'objectifs personnel. Les employés sont traités avec équité et respect. Clarebout met tout en œuvre pour protéger les travailleurs contre les intimidations et entreprend des actions pour s'attaquer aux éventuels problèmes en découlant. Aucune discrimination n'est faite. Clarebout applique les principes de l'Ethical Trading initiative Base Code (<https://www.ethicaltrade.org/eti-base-code>)

3- Respect de la législation

La gestion des affaires doit s'effectuer en conformité avec toutes les lois et prescriptions applicables. Aucune activité illégales réalisées à titre personnel ou au nom de l'entreprise n'est acceptée.

Clarebout s'efforce de maintenir une relation ouverte et coopérative avec les autorités compétentes. Les informations fournies sont faites de manière complété, rapide et précise.

4- Promouvoir une culture éthique

Clarebout développe une culture éthique dans son entreprise. Clarebout est membre de SEDEX. Il s'agit d'une base de données en ligne sécurisée et un outil de gestion de chaînes d'approvisionnement qui aide les organisations à identifier, gérer et réduire les risques éthiques dans les chaînes d'approvisionnement globales. SEDEX travaille avec toutes les parties prenantes de la chaîne d'approvisionnement dans le but d'améliorer les pratiques commerciales éthiques et

	<h2>Document général</h2>	Date de création: 8/05/2017 Date de mise à jour: 30/03/2022 Versie 19 Status Goedgekeurd - Approuvé
Référence : AD.KS.01	Déclaration de la politique d'entreprises Clarebout	Raison modification: Ajout précision Food Fraude dans la partie qualité + chgt date signature direction

responsables. En tant que membre de SEDEX, nous pouvons partager et gérer les informations dans quatre domaines principaux : les normes du travail, l'hygiène et la sécurité, l'environnement, et l'éthique commerciale.

5- Amélioration continue de l'entreprise

Clarebout est une entreprise internationale dotée d'une forte réputation dans la fourniture de produits et services de qualité. Nous poursuivons les meilleurs résultats pour l'entreprise, le rendement le plus élevé pour nos actionnaires et une prestation de services la plus avantageuse possible pour nos clients. Tous les moyens nécessaires sont mis en place pour assurer la fabrication de produits de qualité en toute sécurité par des employés traités avec dignité.

6- Protection de l'information et des données

Toutes les précautions nécessaires sont prises afin d'assurer la protection des informations liées à l'entreprise (opérationnel,...) mais également les informations liées à nos partenaires d'affaires. Toutes les informations sont traitées de manière confidentielle.

7- Communication

Clarebout attache une grande importance à communiquer de manière claire et en toute transparence avec nos stakeholders.

Les communications externes sont faites par le représentant du service juridique.

Jan Clarebout,
PDG

Fait à Neuve-Eglise, Mars 2022